Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Conduite moyens d'impression Flexo- Hélio

AIG 1201

INFEP / 163 / 12 /19

Niveau III: CMP

Décembre 2018

République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Conduite moyens d'impression Flexo-Hélio

Niveau III

Décembre 2018

Ce projet de Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission composée

d'enseignants de la formation professionnelle et du métier :

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
Mr. Laidi Mourad	PSFEP2	IFEP Médéa
Mr .Hamdiahdi	PSFEP1	INSIAG Bir Mourad Rais
Mr. Djabrouni Mahrez	PFP	INSIAG Bir Mourad Rais

Page

l:	ntroduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	6
2.1.	Destination	6
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	6
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	8
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3.1.	Identification du métier(spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier(spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	11
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	Curriculum du métier (spécialité)	12
4.1.	Objectif principal du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	14
4.3.	Synthèse d curriculum	15
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	41
5.	Mise en œuvre du programme : organisation pédagogique et évaluation des compétences	57
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	57
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	57
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	57
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire(FTTC)	58
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	59
5.2.4.	Formation complémentaire	59
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	60
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	60
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	60
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	61
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	61

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux – programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique; la conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;

La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;

Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP);

Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;

Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage.

Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum

- (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles
- (4.2), la synthèse du curriculum
- (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation
- (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle
- (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice
- (4.6).La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes.

Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs-faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

 46 Semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés); 40 Semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- > Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme – Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier.

Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Conduite moyens d'impression option : Hélio - Flexo
Code spécialité	AIG 1201
Branche professionnelle	Arts et Industries Graphiques
Durée de la formation	18 mois
Niveau d'accès	4 ^{eme} année moyenne
Niveau de qualification	l III
Diplôme sanctionnant la formation	Certificat de maitrise professionnelle

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le titulaire du Certificat de Maitrise Professionnelle est chargé de conduire des presses hélio ou Flexo. Il travaille notamment dans les emballages de produits alimentaires, emballages de cartons, emballages flexibles, l'étiquetage et l'impression

3.3. Capacités professionnelles

Le conducteur de machine d'impression Hélio et Flexo est capable de:

- Lire les commandes afin d'établir les spécifications du travail à exécuter, tel que la couleur de l'encre et les quantités demandées.
- Préparer, régler et conduire la production.
- Lire et interpréter les messages sur pupitre de commande des presses.
- Préparer les encres et les teintes
- Réaliser les travaux d'impression monochrome quadrichrome ou polychrome
- Entretenir régulièrement les machines.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse) : Bonne endurance physique
- Acuité visuelle : bonne vision et bon discernement des couleurs (daltonisme).
- Lieu de travail : Atelier d'imprimerie
- Eclairage : Atelier suffisamment éclairé, source naturelle et artificielle
- Température : température ambiante 22°
- Tenue vestimentaire : combinaison, filet pour cheveux, chaussure de sécurité

- Bruit et vibration : Le milieu présente des bruits fort mais sans danger pour l'ouïe
- Poussières : le milieu
- u présente des poussières de papiers
- Risques professionnels :
 - Risques d'allergie aux produits chimiques.
 - Risque de blessure par les outils tranchants utilisés.
- Contre-indications : Allergies, handicap physique, daltonisme, mauvaise vision non corrigée.

3.5. Responsabilité du travailleur

Il est responsable:

- Du matériel
- De la matière d'œuvre
- De l'hygiène et sécurité de l'atelier

3.6. Evolution dans la carrière

Accéder à un poste supérieure.

Chef d'atelier

Chef d'équipe

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti surla base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en oeuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées:

- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application desrègles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et

technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;

La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **conducteur machine d'impression flexo et hélio** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01	Formation de base
Champ d'activité 02	Réaliser la mise en train des presses
Champ d'activité 03	Réaliser les travaux d'impression sur les presses FLEXO er HELIO
Champ d'activité 04	Effectuer l'entretien des presses
Champ d'activité 05	Formation complémentaire

Champ d'activité 01 Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité relatives au métier
- Appliquer les notions fondamentales de mathématiques.
- Appliquer les notions de techniques d'expression
- Identifier les étapes essentielles de la chaine graphique.
- Appliquer les notions de technologie de matières consommables

Champ d'activité 02	Réaliser la mise en train des presses

- Préparer le poste de travail
- Préparer et sélectionner les encres
- Régler les paramètres d'impression des presses.

Champ d'activité 03	Réaliser les travaux d'impression sur presse

- Exécuter les travaux d'impression monochrome sur presse hélio et flexo.
- Exécuter les travaux d'impression polychrome ou quadrichromie sur différents supports.

Champ d'activité 04	Effectuer l'entretien des presses

- Effectuer l'entretien des presses Flexo
- Effectuer l'entretien des presses Hélio

_		
I	Champ d'activité 05	Formation complémentaire

- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- Appliquer les notions de base d'organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 16

Durée de la formation : 18 mois Volume horaire total : 2760 heures

N° du		Durée et lieux de formation			
module	Titre du module	Théorie	.F.P Pratique	Entreprise	Total
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de la formation	12	06	00	18
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité relatives au métier	16	80	00	24
03	Appliquer les notions fondamentales de mathématiques	12	12	00	24
04	Appliquer les notions de techniques d'expression	12	06	00	18
05	Identifier les étapes essentielles de la chaine graphique	20	10	00	30
06	Appliquer les notions de technologie de matières consommables	30	10	00	40
07	Préparer le poste de travail	20	10	300	330
80	Préparer et sélectionner les encres	10	10	130	150
09	Régler les paramètres d'impression des presses	22	10	598	630
10	Exécuter les travaux d'impression monochrome sur presse Hélio et Flexo	10	06	440	456
11	Exécuter les travaux d'impression polychrome ou quadrichromie sur différents supports	30	16	644	690
12	Entretenir les machines FLEXO	10	06	120	136
13	Entretenir les machines HELIO	10	06	120	136
14	Appliquer les notions de base d'organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	14	10	00	24
15	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	12	06	00	18
16	Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier	10	26	00	36
TOTAL		250	158	2352	2760

Total EFP	408	14.78 %
TOTAL ENTEPRISE	2352	85.22 %
TOTAL	2760	100%

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total					
Module	Total module	EFP	Entreprise		
Module 1	18	18	0		
Module 2	24	24	0		
Module 3	24	24	0		
Module 4	18	18	0		
Module 5	30	30	0		
Module 6	40	40	0		
Module 7	330	30	300		
Module 8	150	20	130		
Module 9	630	32	598		
Module 10	456	16	440		
Module 11	690	46	644		
Module 12	136	16	120		
Module 13	136	16	120		
Module 14	24	24	0		
Module 15	18	18	0		
Module 16	36	36	0		
Grand Total	2760	408	2352		

	1 ^{er} semestre	•
EFP	Entreprise	Total
18	0	18
24	0	24
24	0	24
18	0	18
30	0	30
40	0	40
30	300	330
20	130	150
18	268	286
222	698	920

	2 ^{ème} semestr	е	3 ^{ème} semestre		е
EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
14	330	344			
16	440	456			
20	100	120	26	544	570
			16	120	136
			16	120	136
			24	0	24
			18	0	18
			36	0	36
50	870	920	136	784	920

4.5. Curriculum

de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1 Foi	rmation de Base
------------------------	-----------------

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de la formation.

Durée de formation théorique : 12 pratique : 06

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théoriques	nécessaires
N°	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation des voies potentielles pour un futur emploi 	
1.2	Connaître le parcours de la formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 	
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 	

Module : 2 Appliquer Les règles d'hygiène et sécurité relatives au métier

Durée de formation théorie : 16 h pratique : 08 h

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théoriques	nécessaires
N°	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	
2.2	Identifier et risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	 Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au Métier et leurs causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : des outils et des machines Des matières premières et des produits nocifs Du courant électrique et des gaz Définir les moyennes protections individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/ masque et chaussures de sécurité) 	 Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 	

2.3	Définir et appliquer Les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	 Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail rangement, aération, plan d'évacuation et issues de secours) Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur Appliquer les mesures de protection collective 	Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention	
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'accident Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir Porter les premiers et soins préventifs et /ou le responsable de la sécurité Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité 	 Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) Notions de premiers secours et assistance aux accidents en cas de: Brûlures Blessures Hémorragies Chocs électriques Intoxications (inhalation) 	

Appliquer les notions fondamentales de mathématiques

Durée de formation

théorie: 12 h

pratique: 12 h

	Sous compétences	·	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Appliquer les notions	Définir et appliquées les opération	Les formules de base d'arithmétique	Calcul
	fondamentales	mathématiques		Les quatre opérations
	d'arithmétique ;	Définir et appliquées Les puissances		arithmétiques
		Définir et appliquées Les rapports		Pourcentage
		Définir et appliquées Les proportions		Calcul de rapport
		Définir et appliquées Les pourcentages		
3.2	Appliquer les notions	Définir les figures géométriques	Les instruments de mesures liées au	Géométrie :
	fondamentales de	Définir les Surfaces et périmètres des	métier (spécialité)	Les différentes figures
	géométrie	différentes figures géométriques	Les formes géométriques	géométriques régulières ;
		Définir les Volumes		Les différentes figures
		Définir Les angles		géométriques irrégulières ;
		Définir et appliquées Les unités de		Surfaces et périmètres des
		mesure		différentes figures
				géométriques ;
				Volumes
				Les angles

Appliquer les notions de techniques d'expression

Durée de formation

théorie: 12 h

pratique : 06 h

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
4.1	Identifier les techniques	Définir les Notions de la	Définition	Prés requis en anglais	
	d'expression orale	communication:	Schéma de la communication;	Notions de base de la	
		Définir les techniques d'expression:	Les principes de base de la	lecture et del'écriture :	
		orale Appliquer. les techniques	communication;	- Les éléments constituant de	
		d'expression orale	Les théories de la communication	la phrase	
			Orale	- Conjugaison	
				- La ponctuation	
4.2	Identifier les techniques	Définir les techniques d'expression	Ecrite	Prés requis en anglais	
	d'expression écrite	écrite	Graphique	Notions de base de la	
		Appliquer les techniques d'expression		lecture et de l'écriture :	
		écrite		- Les éléments constituant de	
				la phrase	
				- Conjugaison	
				- La ponctuation	

Identifier le matériel et l'organisation de la Chaine graphique

Durée de formation

théorique: 20 h

pratique : 10 h

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théoriques	nécessaires
N°	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
5.1	Identifier l'organisation de la chaine graphique	Identifier les procédés d'impression	 Histoire de l'imprimerie Procédé d'impression Offset Flexographique Héliogravure Sérigraphie Autre 	Hygiène et sécurité : Conduite à tenir lors de l'utilisation du matériel et outillages Conduite à tenir lors de l'entretien du matériel et outillage
		identifier Les étapes de la chaine graphique	 Prépresse Presse Finition Les intervenants de la chaine graphique 	
5.2	Décrire le fonctionnement des presses Hélio et Flexo	Définir le principe de fonctionnement du procédé flexographie	 Types machines - Groupes encreurs – Barboter – Racler – Cylindres - Zone d'activité cylindres - Montages clichés – Adhésifs Rapport trame / clichés Réglages machines : Anamorphose – Glissement -Ecrasement Environnement machines : Chambre à racler – Viscosimètre - Petit matériel 	
		Définir le principe de fonctionnement Procédé héliogravure	 Types machines -Groupes d'impression – Cylindres – Racles – Presseurs – Réglages - Incidences des différents dépôts 	

		 identifier Les différents supports d'impression Hélio et Flexo Définirl' Approche pratique des machines industrielles Hélio et Flexo 	 Aplats – Traits – Textes – Trames – linéature Impression Quadrichromie monochrome Numérique Méthodologie de mise en route Calages machines : Héliogravure – Flexographie 	
			 Préparation des commandes Montages clichés ou cylindre Calages machines Hélio et Flexo Tirages machines Hélio et Flexo Détection des défauts d'impression Création des fiches techniques et des fiches de production 	
5.3	identifier les Formes	identifier des formes imprimante	Plaque PhotopolymèreCylindre gravé	Couche sensible
	imprimante	flexoidentifier des formes imprimante	Mode de réalisation	
		helio	 Matériel lier à la réalisation du support photopolymère la machine d'insolation 	

Appliquer les notions de la technologie des matières consommables

Durée de formation

théorie: 30 h

pratique: 10 h

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles à couvrir/à e	à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.1	Appliquer les notions de base de la chimie lié à la spécialité	Identifier les notions de base de la chimie	 Définition et lien avec le métier Notions d'atome, molécule les acides et les bases Aperçu sur les réactions chimiques Le PH acidité et la basicité l'Oxydoréduction 	Rappel: • Sur les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement
		Identifier les différents bains chimiques	Bain de développement	
6.2	Identifier les différentes matières d'œuvre	 Identifier Les différents supports d'impression Identifier Les différents types de forme imprimante 	 Principe de fabrication du papier, constituants, les pâtes, les feuille ou bobines. Les caractéristiques mécaniques des papiers et cartons; La classification des papiers et cartons; Utilisation du papier et carton Supports en matières plastiques Supports en métal Les plaques Les polymères Cylindre gravé 	 Hygiène et sécurité : Recyclage des déchets (papier, encre, produits chimiquesetc) ☐ Le stockage des produits consommables Calcul : Le poids La surface Format Chimie : pH L'Eau L'Alcool

Identifier les différents types d'encres et vernis et leurs formulations	 L'encre ;vernis Composants Fabrication caractéristiques des encres Les modes de séchage Tests appliqués : la viscosité, le maculage, le trapping, etc. Le logiciel de formulation de teinte 	
Distinguer les différentes solutions de mouillage	 La solution de mouillage le pH La conductivité La dureté Les agents mouillants Additifs de mouillage 	

CHAMP D'ACTIVITE 2	Réaliser la mise en train des presses

Module 7	Préparer le poste de travail

Durée de formation théorique : 20 h pratique : 10 h

N°	Sous compétences professionnelles		Savoirs théoriques nécessaires		
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
7.1	Vérifier la faisabilité technique du travail à réaliser	 Recevoir et conseiller le client Interpréter les spécifications du devis de production 	 Notion de base de communication :	<u>Math</u> Pourcentage Formule arithmétique	
		 Déterminer les moyens humains et matériels Participer a l'élaboration du cahier de charge 	 Présentation du matériel Mode d'emploi des machines Description des matières d'œuvre Modalité d'élaboration d'un cahier de charge Définition Technique de rédaction 		

7.2	Préparer les formes imprimante	Elaborer la forme imprimante pour impression flexo identifier la forme imprimante pour impression Hélio	 Technique de réalisation de la forme imprimante par la machine de développement des clichés sur CDI gravure laser Elaboration du cliché Insolation Développement des clichés Le contrôle des cliches Les différents types de gravure :
7.3	Alimenter la presse en substrat	 Alimenter la presse par le support imprimant conformité du substrat Vérifier la conformité du format papier 	 les différents formats de papier les différentes matières plastiques Respect des règles d'Hygiène et sécurité
		Préparer le margeur (prise de papier, transport du papier, guides et rabatteurs)	 les différentes qualités de papier utilisation de l'outil de mesure de l'épaisseur du papier (palmer) utilisation de l'outil de mesure de température de séchage

7.4	Préparer les systèmes d'impression	 Installer et vérifier le montage des formes imprimante presse FLEXO et HELIO Préparer les presses avant impression 	 Technique de calage des formes imprimantes et installation Interprétation du bon à tirer BAT les technologies de séchage IR et UV les procédures de mise en marche et d'arrêt les emplacements physiques des commandes manuelles technique de choix des linéatures et des volumes des cylindres tramés en fonction du travail à réaliser
		Préparer les stations d'encrage	 Rôle de chacun des dispositifs Racle Anilox Barboteur Bac d'encrage

Durée de formation théorique : 10 h pratique : 10 h

	Sous compétences	Sous compétences Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
8.1	Préparer les encres	Brasser l'encre pour obtenir un mélange homogène	 Rappel sur les différents types d'encres et solvants ainsi que leurs caractéristiques Choix d'une encre en fonction du support Choix et contrôle du vernis 	TMC Fabrication des encres
		Mesurer de la viscosité de l'encre	 Techniques d'utilisation des instruments de mesure de la viscosité 	
8.2	Préparer des tons directs	Réaliser des teintes	 Différents tons Mélange des couleurs Synthèse additive et soustractive 	physiqueNotion des couleursCercle chromatique
		Déterminer l'ordre de passage des couleurs	 Les séquences d'impression Ordre des couleurs Les couleurs CMJN 	
		Réaliser la mise en encre	Bac d'encrageTechnique d'encrage	

Module 9 Régler les paramètres d'impression des presses

Durée de formation théorique : 22 h pratique : 10 h

	Sous compétences professionnelles		Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
9.1	Régler les paramètres d'impression pour l'impression FLEXO	 Effectuer les réglages des groupes d'impression 	 Principe de fonctionnement de la presse flexo Les techniques de réglage Le margeur Les groupes d'impression 	Hygiène et sécurité : • Respecté les consignes de sécurité de la machine.
		 Régler l'équipement périphérique présent sur la presse 	 La pression Séchage Tension Système 'encrage Registre des couleurs 	Informatique exploitation de l'outil informatique
		 Maîtriser les fonctions du pupitre de commande du presse flexographique 	 Connaissance des fonctions des pupitres d'une presse flexographique Utilisation du pupitre d'une presse flexographique Dispositif d'encrage, pression et séchage 	
		 Effectuer les ajustements finaux pour l'obtention d'une épreuve 	 Groupe de façonnage en ligne Technique de réglage de la plieuse l'enrouleur recette et coupe 	
		 Mise en route de la presse 	Technique de conduite	

9.2	Régler les paramètres d'impression pour l'impression HELIO	 Effectuer Irs réglages les groupes d'impression 	 Principe de fonctionnement de la presse HELIO Les techniques de réglage Le margeur Les groupes d'impression Montage et réglage des presseurs La pression Séchage 	Hygiène et sécurité : • Respecté les consignes de sécurité de la machine. Chimie : • les encres et les vernis
		■ Régler la racle	 Rôle de la racle Montage de la racle L'angle de racle en fonction du travail à réaliser 	Physique: • La pression
		 Régler le passage du support 	 Tension et alignement de la bande Système d'encrage Registre des couleurs Technique de montage des bobines 	Informatique exploitation de l'outil informatique
		 Maitriser le pupitre d'une presse héliogravure 	 Maitrise des fonctions des pupitres d'une presse HELIO Technique de réglage numérique de la presse Programmation des repérages électroniques 	
		 Mise en route de la presse 	 Dispositif d'encrage, pression et séchage Technique de conduite 	

Activité 3 Réaliser les travaux d'impression sur Presse FLEXO et HELIO

Module 10 Exécuter les travaux d'impression monochrome sur presse FLEXO et HELIO

Durée de formation théorique : 10 h pratique : 06 h

	Sous compétences professionnelles	Sous compétences Activités professionnelles	Activités professionnelles	Savoirs théoriques	nécessaires
N°		· I	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
10.1	Effectuer un tirage monochrome	 Réaliser le tirage en monochrome 	 Dossier de fabrication Application des techniques de conduite Les principes d'imposition 	Hygiène et sécurité : • Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité lors de la manipulation des	
			 Technique d'ajustage et des réglages Numérique Utilisation de la pupitre 	produits et du matériel Identifier, trier et évacuer les déchets	
		 Ajuster la pupitre de commande en fonction du BAT 	Contrôle du Dispositif d'encrage Dispositif de repérage Equilibre vitesse impression finition Viscosité de l'encre Température et séchage		
		 Maintenir la production sur une presse 	Technique de suivi de la production		

10.2	Apporter les corrections Nécessaires	 Ajuster les réglages sur la presse flexographie en cours de production Réceptionner les productions en sortie de presse Remettre en état son 	 Les contraintes d'impression Technique d'ajustement des réglages Résolution de l'incident de production Identification et repérage des poses défectueuses Stockage Conditionnement Technique de rangement et nettoyage 	Hygiène et sécurité : • Respecter les consignes d'hygiène et sécurité lors Du contrôle • Calcul des valeurs
10.3	Contrôler la qualité du produit	environnement de travail Contrôler le support	 l'adéquation du support avec le travail à réaliser la tension de surface le sens du support par rapport à la fiche technique les formes imprimante Outils du groupe de façonnage 	physique Ia couleur intensité densité Hygiène et sécurité: Respecter les consignes d'hygiène et sécurité lors Du contrôle
		 Contrôler les encres 	 Mesure de la viscosité de l'encre Adéquation encre support Mesure et contrôle du PH Débit et filtration des encres 	
		 Contrôler les dispositifs 	 Séchage Pression Racle Température Transport 	
		 Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR) 	 les principes de fonctionnement des outils de mesure Contrôle du pas d'entraînement et le développement imprimé. Contrôle du format du produit fini Contrôle du façonnage 	

Module 11	Exécuter les travaux d'impression en polychrome ou quadrichromie sur presse FLEXO et HELIO
-----------	--

Durée de formation théorique : 30 h pratique : 16 h

	Sous compétences professionnelles		Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	Effectuer un tirage En quadri ou polychromie	 Réaliser le tirage Ajuster la pupitre de commande en fonction du BAT Maintenir la production sur une presse 	 Dossier de fabrication Application des techniques de conduite Les principes d'impositio Impression quadrichromie ou polychrome Sélection de couleur Ordre de passage Technique d'ajustage et des réglages Numériques Utilisation du pupitre controle Dispositif d'encrage Dispositif de repérage Equilibre vitesse impression finition Viscosité de l'encre Température et séchage 	Hygiène et sécurité : • Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité lors de la manipulation des produits et du matériel • Identifier, trier et évacuer les déchets

11.2	Apporter les corrections Nécessaires	 Ajuster les réglages sur la presse flexographie en cours de production Réceptionner les productions en sortie de presse 	 Les contraintes d'impression Technique d'ajustement des réglages Résolution de l'incident de production Identification et repérage des poses défectueuses Stockage Conditionnement 	Hygiène et sécurité : • Respecter les consignes d'hygiène et sécurité lors Du contrôle • Calcul des valeurs
11.3	Contrôler la qualité du produit	 Remettre en état son environnement de travail Contrôler le support 	 Technique de rangement et nettoyage l'adéquation du support avec le travail à réaliser la tension de surface le sens du support par rapport à la fiche technique les formes imprimante Outils du groupe de façonnage 	physique Ia couleur intensité densité Hygiène et sécurité: Respecter les consignes d'hygiène et sécurité lors Du
		 Contrôler les encres 	 Mesure de la viscosité de l'encre Adéquation encre support Mesure et contrôle du PH Débit et filtration des encres 	contrôle
		 Contrôler les dispositifs 	 Séchage Pression Racle Température Transport 	
		 Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR) bon à réaliser 	 Connaissances des principes de fonctionnement des outils de mesure Contrôle du pas d'entraînement et le développement imprimé. Contrôle du format du produit fini Contrôle du façonnage 	

Activité 4 Entretenir les presses FLEXO et HELIO

Module 12 Entretenir les presses FLEXO

Durée de formation théorique : 10 h pratique : 06 h

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théoriques	nécessaires
N°	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
12.1	Réaliser l'entretien préventif des presses Flexo	 Nettoyer les presses Flexo Effectuer le graissage et lubrification des presses Flexo 	 Procédures de nettoyage des presses Flexo Moyens de nettoyage et leurs utilisation Produits de nettoyage Planning de graissage des presses Flexo Types des graisses et huiles utilisées Procédure de graissage et de lubrification Moyens de graissage et de lubrification et leurs utilisations 	 Hygiène et sécurité: Conduite à tenir lors du nettoyage des machines Conduite à tenir lors de la manipulation des produits
		Effectuer les contrôles et vérifications systématiques des presses Flexo	 Planning d'entretien préventif des presses Flexo Les différents contrôles et vérifications selon les recommandations du constructeur Outillage utilisé Fiche d'entretien 	

12.2	Réaliser l'entretien 1ere niveau des presses Flexo	Changer les accessoires consommables des presses Flexo	 Les différents accessoires des presses Flexo à changer Procédure de montage et ajustage 	 Hygiène et sécurité : Conduite à tenir lors de la Réparation des presses Flexo
		 Effectuer des réparations mineures des presses Flexo 	 des accessoires Vérification du fonctionnement des accessoires 	ГІЄХО
			 Les principales pannes des presses Fléxo Procédures de réparation des principales pannes 	

Module 13 Entretenir les presses HELIO

Durée de formation théorique : 10 h pratique : 06 h

	Sous compétences	Activités professionnelles	Savoirs théoriques	nécessaires
N°	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.1	Réaliser l'entretien préventif des presses Hélio	Nettoyer les presses Hélio	 Procédures de nettoyage des presses Hélio Moyens de nettoyage et leurs utilisation Produits de nettoyage 	Hygiène et sécurité : • Conduite à tenir lors du nettoyage des machines
		 Effectuer le graissage et lubrification des presses Hélio 	 Planning de graissage des presses Hélio Types des graisses et huiles utilisées Procédure de graissage et de lubrification Moyens de graissage et de lubrification et leurs utilisations 	 Conduite à tenir lors de la manipulation des produits
		 Effectuer les contrôles et vérifications systématiques des presses Hélio 	 Planning d'entretien préventif des presses Hélio Les différents contrôles et vérifications selon les recommandations du constructeur Outillage utilisé Fiche d'entretien 	

13.2	Réaliser l'entretien 1ere niveau des presses Hélio	•	Changer les accessoires consommables des presses Hélio		Les différents accessoires des presses Hélio à changer Procédure de montage et ajustage des accessoires Vérification du fonctionnement des accessoires	Hygiène et sécurité : Conduite à tenir lors de la Réparation des presses Hélio
		•	Effectuer des réparations mineures des presses Hélio	Р	Les principales pannes des presses Hélio rocédures de réparation des principales pannes	

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2

Réaliser la mise en train des presses

MODULE: 7 Préparer le poste de travail

Durée de formation

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise(1)											
	professionnelles	a couvill/a executer	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6				
7.1.	Vérifier la faisabilité technique du travail a réalisé	 Interpréter les spécifications du devis de production Planifier le travail Respecter les méthodes de travail de l'entreprise Coordonner ses actions avec celles des autres membres de l'équipe de presse et d'autres services de l'entreprise Prise de connaissance du dossier de fabrication Sélectionner les matières premières nécessaires à la réalisation du travail Etablir un cahier de charge 												
7.2.	Préparer les formes imprimante	 Identifier le travail à réaliser Choisir le cliché en fonction du travail Identifier les repères et la nature du travail aplats couleurs Utilisation du matériel adéquat pour insolation Châssis d'insolation Imp. FLEXO CDI Machine à graver Imp HELIO Développer la forme imprimante Contrôler et vérifier la forme imprimante 												

7.3.	Alimenter la presse en substrat	 Valider la conformité du substrat Effectuer les entrées des paramètres du substrat Régler la position de passage du substrat à l'entrée dela presse Contrôler 				
7.4.	Préparer les systèmes d'impression	 Vérifier les formes imprimantes Montage des formes imprimante Ajuster les pressions du système d'impression Vérifier l'état général du système d'impression Ajuster l'espacement Régler les systèmes d'impression et obtention BAR Contrôler 				

MODULE: 8	Préparer et sélectionner les encres
Durée de formation	130 heures

N°	Sous compétences	Activités professionnelles	Activités professionnelles Activités professionnelles à couvrir/à exécuter Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise(1)										
	professionnelles	a couvrir/a executer	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6			
8.1	Préparer les encres	 Brasser l'encre pour obtenir un mélange homogène Choix d'une encre en fonction du support Mesure de la viscosité de l'encre Connaissances des différents types d'encres et solvants ainsi que les caractéristiques 											
8.2	Préparer le système encreur	 Sélectionner les anilox selon les éléments graphiques Déterminer la séquence d'impression des couleurs Préparer les systèmes de raclage selon la séquence des couleurs choisie Installer les systèmes de raclage Mettre en contact les systèmes de raclage avec l'anilox 											
8.3	Mettre en fonction le système encreur	 Remplir le système encreur Ajuster le parallélisme entre le système de raclage et l'anilox Lancer la rotation des anilox Ajuster la pression entre les systèmes de raclage et les anilox 											

MODULE: 9 Régler les paramètres d'impression des presses

Durée de formation

N°	Sous compétences	Activités professionnelles	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise(1)									
	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6		
9.2	Régler les paramètres d'impression pour l'impression FLEXO	 Effectuer les réglages des groupes d'impression Régler l'équipement périphérique présent sur la presse Maîtriser le pupitre d'une presse FLEXO Effectuer les ajustements finaux pour l'obtention d'une épreuve Mise en route de la presse Réaliser un essai et ajuster 										
9.2	Régler les paramètres d'impression pour l'impression HELIO	 Effectuer les réglages des groupes d'impression Régler la racle Régler le passage du support Maitriser la pupitre d'une presse HELIO Mise en route de la presse Réaliser un essai et ajuster 										

CHAMP D'ACTIVITE 3

Réaliser les travaux d'impression sur presse FLEXO et HELIO

MODULE: 10

Exécuter les travaux d'impression monochrome sur presse FLEXO et HELIO

Durée de formation

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise(1)			Appréciation de l'apprenti par le maitre d'apprentissage								
	professionnelles	a couvili/a executei	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6				
10.1	Effectuer un tirage monochrome	 Lancer un tirage d'une seul couleur monochrome Ajuster la pupitre de commande en fonction du BAT Appliquer les techniques de conduite Maintenir une production sur une presse en respect avec le modèle de référence Résoudre les problèmes en cours de production Réceptionner les productions en sortie de presse 												
10.2	Apporter les corrections nécessaires	 ajuster les réglages sur la presse flexographie en cours de production Corriger les différents types de problèmes liés à l'utilisation de la matière Corriger les différents types de problèmes liés à l'utilisation du matérielles et les dispositifs Remettre en état son environnement de travail 												
10.3	Contrôler la qualité du produit	 Appliquer la procédure de contrôle de la qualité en impression Réaliser les contrôles nécessaires Utiliser les instruments de contrôle Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR) 												

MODULE: 11

Exécuter les travaux d'impression polychrome et quadrichromie sur presse FLEXO et HELIO

Durée de formation

N°	Sous compétences	Activités professionnelles	Mise en œuvre du plan de formatio	. •	Ар	•	e l'app pprent	•		
	professionnelles	à couvrir/à exécuter	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6
11.1	Effectuer le tirage couleur	 Lancer un tirage en quadrichromie ou polychrome Appliquer les techniques de conduite Respecter les séquences et le passage des couleurs Ajuster la pupitre de commande en fonction du BAT Maintenir une production sur une presse en respect avec le modèle de référence Détecter et résoudre les problèmes en cours de production Réceptionner les productions en sortie de presse 								
11.2	Apporter les corrections nécessaires	 Ajuster les réglages sur la presse en cours de production Corriger les différents types de problèmes liés à l'utilisation de la matière Corriger les différents types de problèmes liés à l'utilisation du matérielles et les dispositifs Remettre en état son environnement de travail 								
11.3	Contrôler la qualité du produit	 Réaliser les contrôles nécessaires Réaliser les contrôles nécessaires Utiliser les instruments de contrôle Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR) 								

CHAMP D'ACTIVITE 4

Effectuer l'entretien des presses HELIO et FLEXO

MODULE: 12 Entretien des presses Flexo

Durée de formation 120 heures

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise(1)			ciation de l'apprenti par le naitre d'apprentissage						
	professionnelles	a couvrii/a executer	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6			
12.1	Réaliser l'entretien préventif des presses Flexo	 Nettoyer les presses Flexo Effectuer le graissage et lubrification des presses Flexo Effectuer les contrôles et vérifications systématiques des presses Flexo 											
12.2	Réaliser l'entretien correctif des presses Flexo	 Changer les accessoires consommables des presses Flexo Effectuer des réparations mineures des presses Flexo 											

MODULE: 13 Entretien des presses Hélio

Durée de formation 120 heures

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise(1)			Appréciation de l'apprenti par le maitre d'apprentissage				
	professionnelles	a couvrir/a executer	Entreprise	EFP	1	2	3	4	5	6
13.1	Réaliser l'entretien préventif des presses Hélio	 Nettoyer les presses Hélio Effectuer le graissage et lubrification des presses Hélio Effectuer les contrôles et vérifications systématiques des presses Hélio 								
13.2	Réaliser l'entretien correctif des presses Hélio	 Changer les accessoires consommables des presses Hélio Effectuer des réparations mineures des presses Hélio 								

CHAMP D'ACTIVITE 05	FORMATION COMPLEMENTAIRE
MODULE: 14	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entrepris et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation Théorie : 14 h Pratique : 10 h

	Sous compétences professionnelles		Savoirs théoriques nécessaires			
N°		Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
14.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 			
14.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 			

14.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenarial	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion
14.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet
14.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 Définir les différents composants S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	 Présenter les différents modèles d'outils de gestion: Fiche d'inventaire Bon d'entrée Bon de sortie Bon de commande Bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement

MODULE : 15 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation Théorie : 12h Pratique : 06 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires				
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres			
15.1	Elaborer un Curriculum vitæ (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV) Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 				
15.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 				

		,	
15.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher des informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Application des simulations
15.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat 	 Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) Informations sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc.

MODULE N° : 16 Maitriser l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier

Durée de la formation Théorie : 10 h Pratique : 26 h

	Saus samnátanasa		Savoirs théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
16.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Notions de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordement des différents éléments 			
16.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows Exploiter le système Windows 	 Présenter l'environnement Windows, Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu Démarrer, Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer. 			

16.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	•	Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire,	
	Word)		•	L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression	
			•	Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)	
16.4	Utiliser un logiciel de	Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu	•	Définition d'un tableur	
	calcul (Microsoft Excel)	Créer des classeursElaborer des graphes	•	Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules	
			•	Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction	
			•	Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.	

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 – 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux Exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapp	Evaluation en rapport avec la grille de notation								
Indicateurs	1	2	3	4	5	6			
Critères	moins de de 20 - 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0			
Intérêt au	Intérêt	Intérêt	Intérêt	Intérêt insuffisan	Peu	Sans			
Travail	soutenu	appréciable	moyen	t	d'intérêt	intérêt			
Esprit	Sans élevé	Initiative	Initiative	Initiative	Initiative	Sans			
d'initiative	d'initiative	remarquée	ponctuelle	limitée	très limitée	initiative			
Organisation et Hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisan ts	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène			
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptabl e	Insuffisan t	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individu el			
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absence s fréquent s			

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3 rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupepour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupepour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de sonaffectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion etl'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérerefficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques derecherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci- dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.